

0333273D
ACADEMIE DE BORDEAUX
LYCEE POLYVALENT VACLAV HAVEL
5 AVENUE DANIELLE MITTERRAND
33130 BEGLES
Tel : 0557304900

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés
à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 53

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/11/2024

Réuni le : 26/11/2024

Sous la présidence de : Bruno Ballarin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- les articles L2123-1-1° et R2123-1-1° du code de la commande publique du 1er avril 2019

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions des articles L2123-1-1° et R2123-1-1° du code de la commande publique du 1er avril 2019 d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Autorisation de vote des marchés : Le Conseil d'Administration délibère et donne délégation générale au chef d'établissement en vue de passer tous les marchés dont l'incidence financière est annuelle et ce dans le respect des crédits ouverts au budget ou par décision budgétaire modificative.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0